

DROITS D'INSCRIPTION

📌 Inscription obligatoire

📌 Tarifs :

- Gratuit pour les enseignants-chercheurs, étudiants et associatifs (déjeuner non inclus)
- 154 € TTC pour les professionnels
- 33 € TTC pour le déjeuner du 12 janvier

Le colloque se déroulera en présentiel

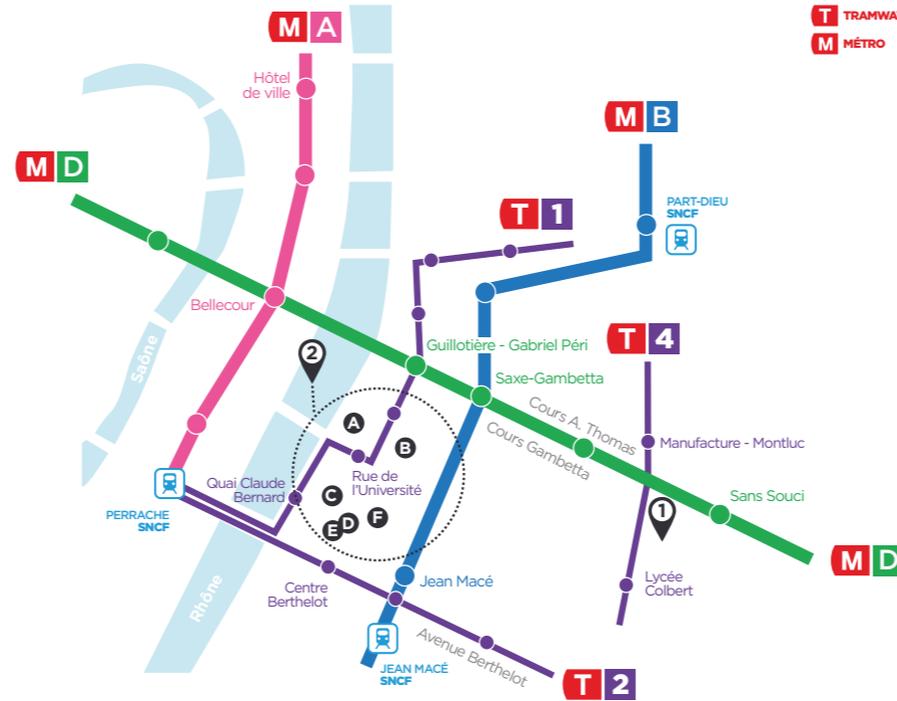
Pour vous inscrire, téléchargez le bulletin d'inscription à l'adresse suivante : edpl.univ-lyon3.fr/actualites

📌 CONTACT

Équipe de droit public de Lyon
Alexandra GASMI

✉ edpl-lyon@univ-lyon3.fr

☎ 04 78 78 74 92



1 CAMPUS DE LA MANUFACTURE DES TABACS | Lyon 8^e
 9 cours Albert Thomas
 6 rue Pr. Rollet
 1 avenue des Frères Lumière

2 CAMPUS DES QUAIS | Lyon 7^e
 A PALAIS DE L'UNIVERSITÉ 15 quai Claude Bernard
 B BÂTIMENT NEW DEAL 25 rue de l'Université
 C ATHÉNA DUGAS 7 rue Chevreul
 D IUT JEAN MOULIN 88 rue Pasteur
 E MILC 35 rue Raulin
 F CENTRE DE LA RECHERCHE EUGÈNE CHEVREUL 18 rue Chevreul



➤ D'INFOS

EDPL.UNIV-LYON3.FR



9 Manufacture des Tabacs
 9 Campus des Quais
 9 Campus de Bourg-en-Bresse

WWW.UNIV-LYON3.FR

🕒 14H00-18H00 // 08H30-17H30

11 & 12 JANVIER 2024

ASSOCIATIONS ET

DROIT PUBLIC

Sous la direction scientifique de
Cédric Meurant et Christophe Roux

📍 AMPHITHÉÂTRE HUVELIN
 Université Jean Moulin
 Lyon 3
 15 quai Claude Bernard
 Lyon 7^e



JEUDI 11 JANVIER 2024

🕒 14h00 | Allocutions introductives

Olivier Gout, Doyen de la Faculté de droit

Christophe Roux, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

Cédric Meurant, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

I. CADRE GÉNÉRAL

Sous la présidence de **Caroline Chamard-Heim**, ancienne directrice de l'EDPL, Professeure à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

🕒 14h30 | Avant-propos : Les associations au prisme du droit public : essai de typologie

Tiphaine Rombauts-Chabrol, Maître de conférences à l'Université de Perpignan via Domitia

🕒 15h00 | Associations et droit des libertés fondamentales : la liberté d'association, une liberté contrôlée ?

Anne-Laure Youhnovski Sagon, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

15h30 | Débats et pause

🕒 16h00 | Associations et droit constitutionnel : association et théorie de l'État

Benjamin Lecocq-Pujade, Professeur à l'Université de Strasbourg

🕒 16h30 | Associations et droit administratif : l'intérêt général redéfini par l'intérêt collectif ?

François Saint-Bonnet, Professeur à l'Université Paris Panthéon-Assas

🕒 17h00 | Associations et droit fiscal : l'assimilation des associations à but non lucratif aux personnes publiques ?

Emmanuel Joannard-Lardant, Professeur à l'Université Lumière Lyon 2

17h30 | Débats et clôture des travaux

VENDREDI 12 JANVIER 2024

🕒 8h30 | Accueil des participants

II. ASSOCIATIONS ET ACTION PUBLIQUE

Sous la présidence de **Mathilde Philip-Gay**, ancienne directrice de l'EDPL, Professeure à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

A. L'association au service de l'action publique

🕒 09h00 | L'association gestionnaire de service public

François Lichère, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

🕒 09h25 | L'association de protection de l'environnement

Marianne Moliner-Dubost, Maîtresse de conférences HDR à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

🕒 09h50 | L'association à caractère politique : les partis

Philippe Blachère, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

10h15 | Débats et Pause

B. L'action publique au service de l'association

🕒 10h45 | Les prérogatives juridiques attribuées aux associations

Émilie Barbin, Professeure à l'Université Grenoble-Alpes

🕒 11h10 | Les privilèges financiers et fiscaux accordés aux associations

Benjamin Ricou, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

🕒 11h35 | Les facilités matérielles et patrimoniales

Fanny Tarlet, Professeur à l'Université de Montpellier

III. ASSOCIATIONS ET DÉCISION PUBLIQUE

Sous la présidence de **Philippe Blachère**, ancien directeur de l'EDPL, Professeur à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

A. Association et fabrique de la décision publique

🕒 14h00 | L'association au sein de l'administration

Émilie Marcovici, Maîtresse de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

🕒 14h25 | L'association, porte-parole local

Christophe Testard, Professeur à l'Université Clermont-Auvergne

🕒 14h50 | L'association, lobbyiste

Diane Boisseau, Doctorante contractuelle à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

15h15 | Débats et pause

B. Association et contestation de la décision publique

🕒 15h45 | Table-ronde

Sous la présidence de **Cédric Meurant**, Maître de conférences à l'Université Jean Moulin - Lyon 3

Avec la présence de :

- **Gilles Hermitte**, Conseiller d'Etat, Président de la Cour administrative d'Appel de Lyon
- **Serge Slama**, Professeur à l'Université Grenoble-Alpes
- **Anne-Cécile Vivien**, Avocate en droit public au Barreau de Lyon, Membre de la commission « Associations » du Barreau de Lyon
- **Nicolas Ferran**, Responsable du Pôle contentieux à l'Observatoire international des prisons (OIP)

17h15 | Débats et clôture des travaux